

Un regard rétrospectif pour éclairer le présent

- **Des difficultés sur le terrain :
une politique souvent perçue
comme une rupture par rapport au
passé**
- **Des arguments technico-
économiques qui ne suffisent pas**
- **Le besoin de mieux assumer le
changement de posture sur les
rivières : saisir aussi ses causes
socio-politiques**



L'héritage historique des siècles passés

■ La gestion et l'aménagement des cours d'eau : un lieu d'affrontement entre ≠ niveaux de souveraineté

- ✓ Un affrontement qui se lit dans le droit
 - La mobilité des rivières : une tension entre propriété privée et puissance publique déjà présente dans le code civil
 - Une tension non résolue : cf. difficultés d'application de la servitude de mobilité (2003)
- ✓ Les politiques d'ampleur sur les cours d'eau ont toujours été légitimées par des projets politiques de transformation des territoires et de la société

■ Un rapport technique à la nature particulier : la maîtrise

- ✓ L'exploitation des ressources
- ✓ Le contrôle des phénomènes naturels



Trois grandes périodes pour saisir l'émergence de l'hydromorphologie

■ Les années 1970-1980

- ✓ Luttres emblématiques autour des programmes de barrages
- ✓ Formation de coalitions société civile-scientifiques-élus et populations locales
- ✓ Prise de conscience par les pouvoirs publics des limites des approches aménagistes
- ✓ Consolidation des concepts fondamentaux de l'écologie fluviale

■ Fin des années 1980 au début des années 2000

- ✓ Constitution d'un réseau technico-scientifique autour de l'agence et de ses instances
- ✓ L'émergence des concepts d'espace de liberté/de mobilité dans l'espace politique

■ Depuis les années 2000

- ✓ La mise à l'agenda réglementaire et la montée en puissance opérationnelle
- ✓ L'ouverture aux sciences sociales pour faire face aux difficultés



Les années 1970-1980 : prises de conscience, luttes, concepts

- **Le contexte de la critique environnementale des « 30 glorieuses »**
- **Effondrements spectaculaires d'ouvrages d'art en raison du déficit sédimentaire**
- **Le PIREN Rhône à l'appui des luttes emblématiques : le Rhône, la Loire**
 - ✓ Des concepts fondamentaux
 - Hydrosystème fluvial à 4 dimensions, espace de liberté
 - ✓ Des connexions avec le monde militant et la lutte contre le barrage de Loyette (CNR)
 - ✓ Un transfert des concepts vers la Loire, à l'appui de ses défenseurs
 - ✓ Une influence sur les services de l'Agence...
 - Approches globales, études fondatrices technico-économiques (Ain)
 - ✓ ... mais une politique rivière qui reste anecdotique : celle du service des « empêcheurs de tourner en rond »



Les années 1990-2000: expérimentations et diffusion dans l'espace politique

- **Les Assises Nationales de l'Eau (1991): l'entrée en politique des nouveaux concepts**
- **Plan Loire Grandeur Nature (1994) : la défaite du paradigme techniciste**
- **La loi de 1992 et l'effervescence de la rédaction du SDAGE RMC**
 - ✓ Diffusion des concepts dans les services et les instances
 - ✓ L'espace de liberté officialisé dans le SDAGE
- **Un début d'opérationnalisation des concepts...**
 - ✓ Tâtonnements, expérimentations et études pilotes
 - ✓ Programme « Recréer la nature, réhabilitation, restauration et création d'écosystèmes » (1995-2001)
 - ✓ À partir du 7^{ème} programme : guides techniques (1998, 1999), SEQ Physique
 - ✓ Élargissement du réseau scientifique de l'agence (siège) à l'ingénierie privée
 - ✓ En parallèle, des réseaux délégations avec les techniciens de rivières pour faire pendant aux approches historiques
- **... mais une approche qui reste très minoritaire sur le terrain**



Depuis le milieu des années 2000 : une montée en puissance opérationnelle progressive

- **La DCE : les paramètres hydromorphologiques s'imposent dans la définition du bon état...**
- **... en l'absence de référentiels opératoires**
- **Des glissements sémantiques révélateurs d'une reprise par l'espace gestionnaire et administratif**
 - ✓ Espace « de liberté » => « de mobilité »
=> « de bon fonctionnement »
 - ✓ De l'espace rivière à la « continuité écologique » et ses listes 1 et 2
- **Une légitimation du thème dans la politique de bassin**
 - ✓ LEMA, plan national 2009, nouvelles redevances
 - ✓ Montée en puissance dans le 9^{ème} Programme
 - ✓ Un groupe bassin continuités
 - ✓ Une normalisation des approches (Syrah, Carhyce, ambitions R1/R2/R3)
- **Une nécessaire montée en puissance qui appelle une démarche stratégique de changement**
 - ✓ Le GARP, associant expertise technique et socioéconomique et aboutissant au guide « restauration hydromorphologique et territoires : concevoir pour négocier »
- **Le 10^{ème} programme entérine les évolutions des approches rivières, en volume comme en contenu**



Conclusion

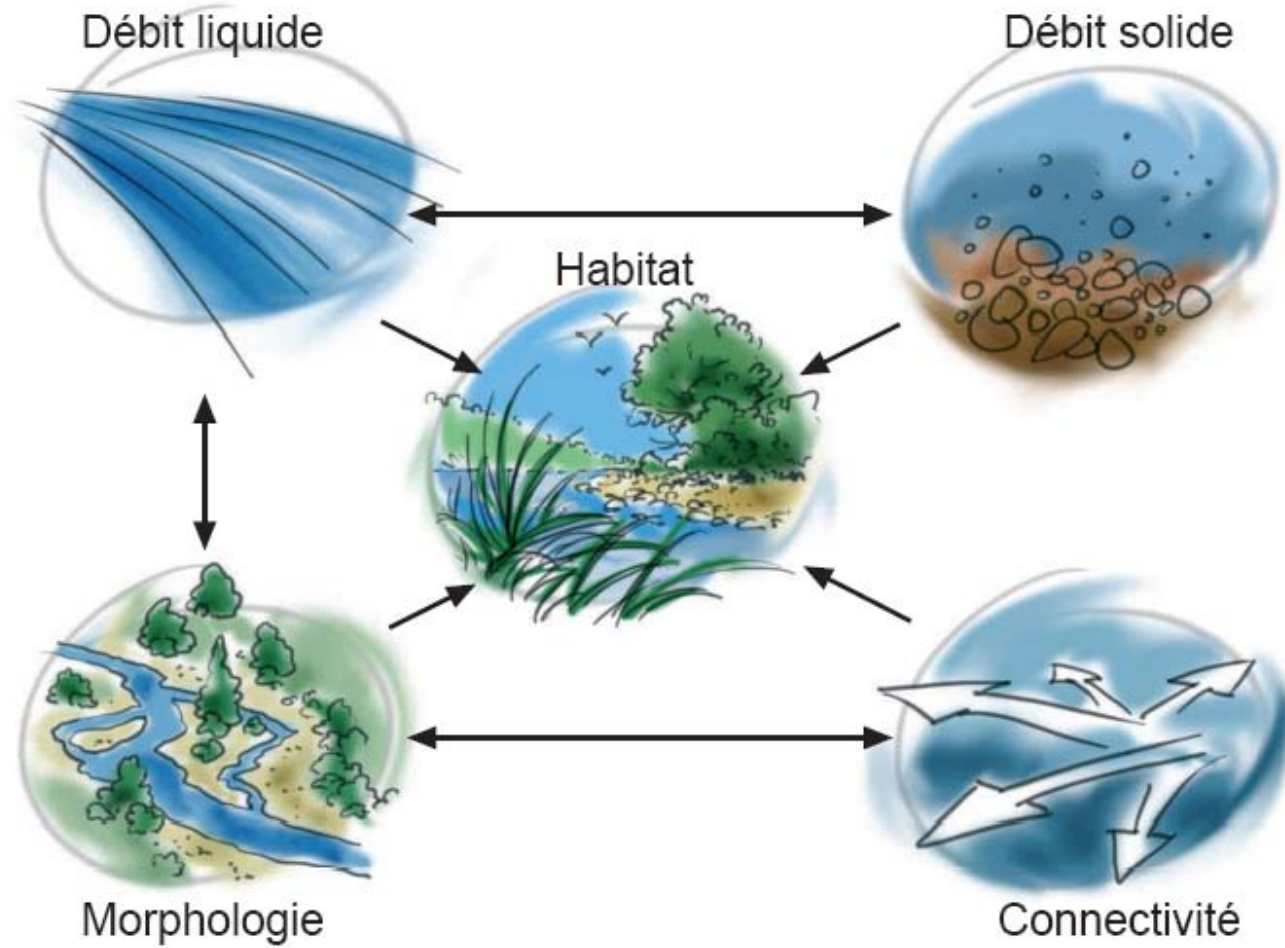
- **L'autonomie plutôt que la maîtrise : la mise en place d'une nouvelle culture technique dans l'action publique**
 - ✓ Le rôle particulier du bassin RMC pour constituer un réseau technico-scientifique qui diffuse dans les sphères gestionnaires
 - ✓ Une institutionnalisation de la politique qui va de pair avec sa technicisation... bien loin des luttes politiques des origines
- **Le territoire comme objet d'action**
 - ✓ Mais des difficultés stratégiques sur le terrain...
 - ✓ ... qui rendent nécessaire d'inscrire la restauration hydromorphologique dans des projets de développement territorial



Les grands enjeux et principes généraux de l'hydromorphologie



Les principes



Les principes

Démarche proposée
SDAGE

- quantification des objectifs
- détermination plus objective des niveaux d'ambition visés

Niveaux d'ambition des travaux de restauration

L

R1

R2

R3

Processus fonctionnels



Les principes


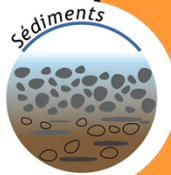


■ Prendre en compte la typologie des cours d'eau

- ✓ Lit actif (=en équilibre avec ses sédiments) / lit passif (sur substratum – sur héritage)
- ✓ Transit sédimentaire par charriage ?
- ✓ Mobilité naturelle ?
- ✓ Style en tresse / à méandre / peu sinueux
- ✓ Etiage estival ? Régime à assecs ?
- ✓ ...



Les principes

Niveaux d'ambition des travaux de restauration

| | | |
|---|-----------------------------|------------------|
|  | Hydrologie | P; R1; R2; R3 |
|  | Équilibre sédimentaire | P; R1; R2; R3 |
|  | Continuité biologique | P; R1; R2; R3 |
|  | Morphologie des cours d'eau | P; L; R1; R2; R3 |



Les principes

Actions sur l'hydrologie



P : éviter prélèvements

R1 : débits d'étiages

R2 : R1+ restauration
régimes hydrologiques

R3 : suppression d'ouvrages



Les principes

Actions sur la continuité biologique



P : éviter obstacle

R1 : passe à poissons

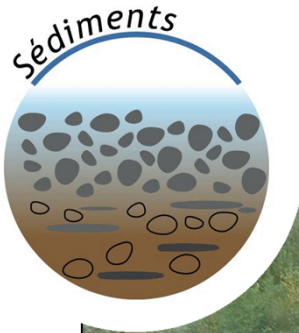
R2 : R1+ habitats

R3 : suppression d'ouvrage



Les principes

Actions sur l'équilibre sédimentaire



L : Seuils de stabilisation

P : Eviter perturbation du transit, protections de berges, curages, ...

R1 : Aménagement ouvrage (transit)

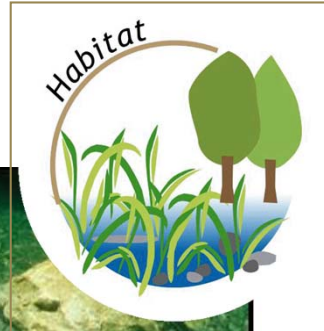
R2 : Suppression d'ouvrage (transit)

R3 : + Recharge latérale+production



Les principes

Actions sur le lit mineur



R1 : Diversification des écoulements (pose de blocs, déflecteurs) + entretien ripisylve



Les principes

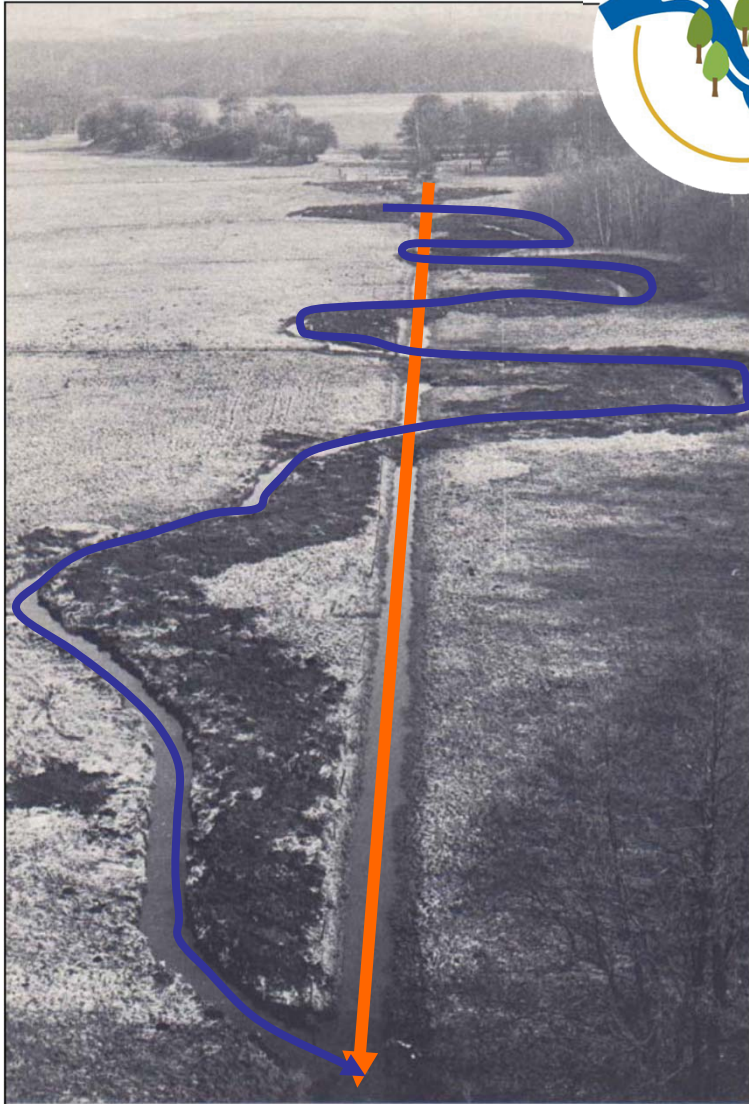
Actions sur le lit majeur et berges



R2 : Reméandrage,
restauration berges et
connectivité



Les principes



R3

**Actions sur le lit mineur, majeur
Espace de mobilité
Espace de bon fonctionnement**

